

SITCOM infos

L'actualité de la collecte et du traitement des déchets en côte sud des Landes



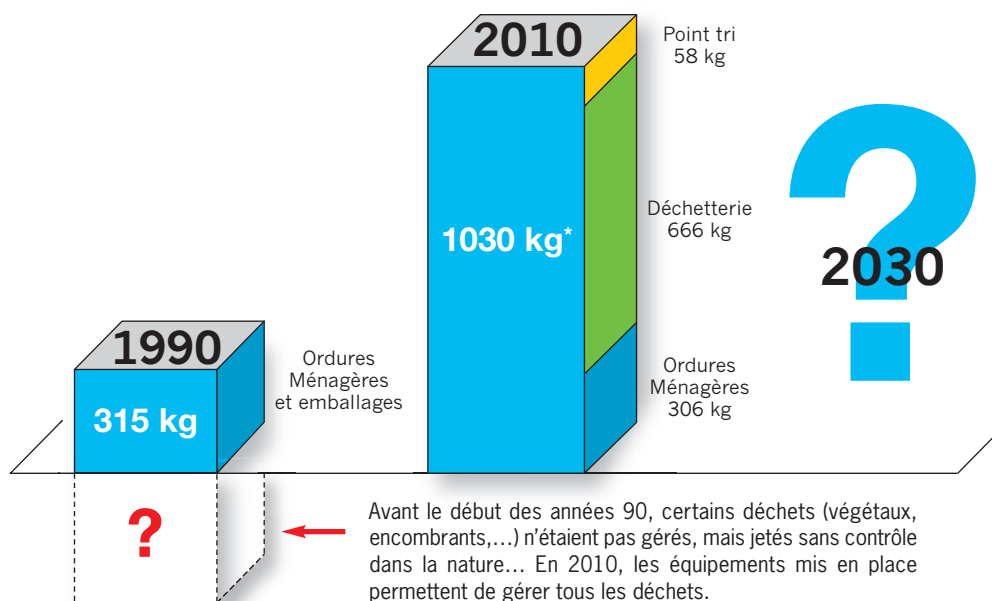
DECHETS MENAGERS

POURQUOI TOUJOURS PLUS ?

En France, jusqu'à la fin des années 80, une partie de nos déchets était incinérée ou enfouie, l'autre partie aboutissait dans des décharges communales sans que personne ne s'inquiète des impacts sur notre environnement (odeurs, émissions de gaz, risques d'incendie ou pollution des sols). Depuis les années 90, la situation a changé car la prise de conscience environnementale a entraîné une prise en charge complète de tous les déchets. Les efforts des collectivités, des citoyens et des entreprises ont permis une meilleure gestion qui n'a pas été sans incidence sur les coûts. Aujourd'hui, l'objectif national est de réduire la quantité de déchets qui n'a cessé d'augmenter ces dernières décennies.

PLUS DE DÉCHETS, MAIS TOUS GÉRÉS

SITCOM CÔTE SUD DES LANDES :
Quantité de déchets traitée par habitant et par an.



SOMMAIRE

POURQUOI TOUJOURS PLUS ?

- Plus de déchets, mais tous gérés
- Plus d'équipements, mais un meilleur service
- Plus de réglementation, mais un environnement préservé

PREVENTION

- Déchets dangereux : s'en débarrasser avec précaution

- ZOOM SUR**
- À la déchetterie, déposez des végétaux propres !

DECHETTERIE

- Le traitement du bois : une gestion de A à Z

Moyenne nationale

En 2010, la quantité de déchets produite par an et par habitant au SITCOM est plus élevée que la moyenne nationale. POURQUOI ?

Un service de déchetteries et de points tri plus développé que dans les autres départements qui permet de capter le gisement complet des déchets et une majorité d'habitations individuelles qui, par nature, produisent plus de déchets (déchets végétaux par exemple).

* Landes = 976 kg
** Source : ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'énergie).

1960-2010 L'INFLUENCE DE LA CONSOMMATION SUR LA QUANTITE DE NOS DECHETS

A partir des années soixante, les évolutions démographiques et les progrès technologiques influencent nos modes de vie et engendrent des habitudes de consommation différentes puis, au fil du temps, une progression très nette des déchets ménagers.

Un nombre de ménages qui explose

La population française augmente de près de 40% en cinq décennies et le profil de la "famille" évolue : quadruplement des foyers monoparentaux et augmentation du nombre des "solos" ; le nombre de foyers augmente ainsi de plus de dix millions depuis les années soixante. La conséquence est sans appel : les industriels s'adaptent et proposent des produits conditionnés différemment (sachets individuels, dosettes, demi-portions,...). Les Français deviennent aussi plus personnels et plus nomades : restauration rapide, hors domicile, produits faciles à emporter, grignotage, menus à la carte, ...

L'innovation technologique

Le congélateur, le four, le micro-ondes, ... permettent de limiter le temps passé dans la cuisine, et l'achat des produits précalibrés, préparés et préemballés devient commun ! L'achat de plats surgelés est multiplié par cinq entre 1979 et 1989 par exemple.

PLUS D'ÉQUIPEMENTS, MAIS UN MEILLEUR SERVICE

Pour fonctionner, toutes les prestations de gestion des déchets exigent des infrastructures, des équipements spécialisés, des moyens de manutention et de la main d'oeuvre. Cela représente, certes, un coût pour la collectivité mais avec des résultats encourageants : les gestes de tri sont largement inscrits dans les comportements des habitants du sud des Landes avec plus de 85 % de trieurs*.



La côte sud des Landes : un réseau de déchetteries très dense

Les décharges communales communément appelées « bourriers », non contrôlées et non surveillées, sont fermées les unes après les autres dès 1991. Un service de substitution et de proximité se met alors en place : la déchetterie. Aujourd'hui, chaque habitant du Syndicat dispose d'une déchetterie à moins de dix minutes de trajet de son lieu de résidence. Tous les déchets des ménages sont admis. Le SITCOM a aussi fait le choix d'accepter les déchets des commerçants et des artisans qui paient le service par le biais de la redevance spéciale.

Les conteneurs de tri : proximité et harmonie du paysage

La loi du 13 juillet 1992 annonce l'avenir sur les déchets. Ce texte prévoit qu'en dix ans le pays aura amélioré sa gestion des déchets ménagers. Le SITCOM débute son programme de collecte sélective en 1995. Aujourd'hui, un réseau de points tri permet aux usagers du SITCOM de trier les emballages et le papier pour qu'ils soient recyclés. On en trouve toujours un près de chez soi. Et avec un point pour deux cent cinquante habitants, rien de plus facile que trier ses déchets !



* Enquête de satisfaction réalisée auprès des habitants de la côte sud des Landes par TNS SOFRES - Septembre 2006

PLUS DE RÉGLEMENTATION, MAIS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Après avoir réduit la quantité de nos déchets et après avoir participé activement à la collecte sélective, il reste des déchets qui ne peuvent pas être valorisés. Deux solutions existent actuellement pour eux : les enfouir ou les brûler. Le SITCOM a choisi depuis 1972 de les incinérer. Cette incinération doit bien sûr être maîtrisée pour être en accord avec la réglementation sans cesse exigeante. Ces investissements sont nécessaires pour vivre dans un environnement sain et préservé.



Usine d'incinération de Bénése Maremne

En 1972, la gestion des déchets devenant de plus en plus complexe, la première usine est mise en service à Bénése Maremne. Une deuxième suivra à Messanges en 1976. Réaliser des investissements destinés à éliminer les déchets des ménages est une préoccupation toute nouvelle dans une zone rurale appelée à devenir touristique. Suivent des années de surveillance, d'analyses des fumées, de mises en conformité dues à une réglementation toujours en évolution :

- en 1995, l'usine de Bénése est mise en conformité pour le traitement des fumées,
- en 2000, des travaux de traitement des dioxines furanes et oxydes d'azote sont réalisés sur l'usine de Bénése,
- en 2001, des travaux de traitement des fumées sont effectués sur l'usine de Messanges.

La valorisation énergétique avant le 31 décembre 2015. Un arrêté préfectoral impose au SITCOM de mettre en oeuvre une technique de valorisation de l'énergie (la chaleur dégagée par la

combustion des déchets sera réutilisée en transformant l'énergie thermique en énergie électrique). Ainsi, le SITCOM a engagé la construction d'une nouvelle unité qui viendra se substituer à l'usine existante.

UNE NOUVELLE ÉTAPE : RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE NOS DÉCHETS.

C'est la priorité du Grenelle Environnement.

Les objectifs sont clairs : diminuer la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant 5 ans, soit une diminution de plus de 5 kg par an et par habitant.

Le SITCOM en a fait aussi sa priorité dès 2001 avec la mise à disposition de composteurs. **Le Syndicat s'engage** à nouveau en 2010 dans un programme de prévention des déchets soutenu financièrement par l'ADEME.

PREVENTION

DÉCHETS DANGEREUX : S'EN DÉBARRASSER AVEC PRECAUTION

Certains produits d'utilisation courante contiennent des substances nocives qui, à terme, peuvent se révéler néfastes pour le milieu naturel tant au niveau de la faune, de la flore, que de l'homme. Ces produits sont susceptibles de représenter un danger potentiel s'ils ne sont pas traités correctement.

Des produits présents partout à la maison

À la maison, ils sont partout et nous les manipulons presque chaque jour : peintures, solvants, piles, batteries de voitures, produits phytosanitaires, déchets de soins, ... Chacun d'entre nous sait prendre des précautions quant à leur utilisation, et être attentif à leur manipulation tant qu'ils sont des "objets" d'utilisation courante. En revanche, lorsqu'il s'agit de s'en débarrasser, il semblerait que la vigilance baisse.

Des emballages facilement identifiables

Les emballages de ces produits comportent un petit pictogramme obligatoire indiquant une notion de danger. Un seul coup d'œil suffit à les repérer. (Attention, d'ici 2014, ces pictogrammes seront modifiés en vue d'une harmonisation européenne. À suivre...)



Le bon geste : la déchetterie

Aujourd'hui, ces déchets sont encore trop souvent mélangés avec les ordures ménagères, versés dans l'évier, brûlés à l'air libre ou jetés dans la nature par ignorance, inconscience ou méconnaissance des filières adaptées.

Elaborés avec des substances chimiques, ils contiennent des produits toxiques qui viennent fragiliser les filières de traitement ou polluer le milieu naturel.

C'est la raison pour laquelle, il est impératif de les séparer, de ne pas les mettre à la poubelle et de les amener à la déchetterie. Ainsi, ils seront valorisés ou incinérés dans leur filière de traitement respective, conformément à la réglementation et dans le respect de l'environnement.



À LA DÉCHETTERIE, DÉPOSEZ DES VÉGÉTAUX PROPRES !

Le SITCOM reçoit chaque année plus de 50 000 tonnes de déchets végétaux sur ses déchetteries. Ces déchets sont ensuite valorisés en broyat et compost. Pour obtenir des produits de qualité, leur propreté est indispensable.

La première étape du traitement est le broyage et ce n'est pas celle qui laisse le moins de traces. En effet, pour que les produits obtenus aient un bel aspect et soient de bonne qualité, il est indispensable que les apports de végétaux soient propres, à savoir exempts de plastique, de verre ou autre indésirable qui viennent perturber la filière de valorisation et polluer le produit fini. La consigne est simple : des végétaux et rien que des végétaux.

1 litre d'huile de vidange peut polluer 1000 m² de rivière.

IDÉES POUR DES SOLUTIONS ALTERNATIVES :

- Le vinaigre blanc élimine efficacement le calcaire et le tartre,
- La ventouse débouche les tuyaux,
- Les larves de coccinelles sont redoutables pour éliminer les pucerons,
- L'eau chaude peut être utilisée comme désherbant.

Bref, il existe des solutions pour stopper ou diminuer l'emploi des produits dangereux !

Pour plus d'information : www.preventiondechets40.fr



Parc à végétaux de la déchetterie de Bénése Marenne

DECHETTERIE



À LA DÉCHETTERIE : la benne "bois"



À LA PLATE-FORME : tri à la pelle des déchets de la benne "bois"



À LA PLATE-FORME : stock de rondins de bois prêts à être fendus



À LA PLATE-FORME : stock de palettes

LE TRAITEMENT DU BOIS : UNE GESTION DE A à Z

Une planche, un meuble, une palette, un rondin à jeter ? Un seul endroit : la déchetterie. La multitude et la diversité des apports en déchetterie ont amené le SITCOM à développer un tri plus poussé des déchets de bois. En effet, depuis plus de trois ans, les usagers ont à leur disposition, en déchetterie, trois bennes : la benne "rondins", la benne "palettes" et la benne "bois".

Le SITCOM développe, autour de ces différents flux, des filières de valorisation. Ces déchets vont ainsi être acheminés vers la plate-forme multimatériaux de Bénése Marenne pour y être traités. Dans un premier temps, les bennes "bois" (meubles, poutres, planches, ...) et "rondins" subissent un tri mécanique afin de séparer les différentes qualités de bois.

Du déchet vers de nouveaux produits

Les déchets de la benne "bois", ainsi que les palettes, sont broyés, déferrailés et criblés à différentes mailles en fonction de la granulométrie souhaitée (0/10, 0/40 ou 10/40 mm). Les plaquettes de bois ainsi obtenues vont servir de combustible pour les chaudières, de paillage décoratif ou d'allume-feu.

Les rondins de bois, quant à eux, sont fendus pour la fabrication de bûches de bois ou broyés pour la fabrication de combustibles pour les chaudières industrielles.

LE BOIS EN QUELQUES CHIFFRES...

Quantité collectée en 2009 par le SITCOM : **8750 tonnes**

Quantités moyennes valorisées au SITCOM par an :

Les rondins : **2 000 tonnes**

Le bois : **1 800 tonnes**

Les palettes : **1 100 tonnes** dont

- **700 tonnes** pour les chaufferies des collèges et lycées

- **300 tonnes** pour les chaufferies industrielles

- **100 tonnes** pour la vente aux particuliers et professionnels des espaces verts (paillage décoratif et allume-feu)



À LA PLATE-FORME : criblage des palettes

SITCOM Côte sud des Landes

62 chemin du Bayonnais
40230 BENESE MAREMNE
Tél. : 05 58 72 03 94

Directeur de la publication : Jean-Luc DELPUECH
Rédaction : SITCOM Côte sud des Landes
Conception : Agence Parker+Parker, BORDEAUX
 Mise en page et impression : Imprimerie d'Albret, SOUSTONS
Dépôt légal : octobre 2010 - Tirage : 54 400 exemplaires
ISSN : 2108 - 3258 - Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales, par une imprimerie « Imprim'vert ».
Crédits photos : SITCOM Côte sud des Landes
Prochain numéro : Février 2011

Ne pas jeter sur la voie publique. Pensez au conteneur papier.

sitcom
CÔTE SUD DES LANDES
www.sitcom40.fr